



**Les Amis du Patrimoine du
Lycée Montesquieu du Mans**

1, rue Montesquieu
72000 LE MANS

Compte rendu de la réunion du 23 Janvier 2004

Présents :

Guy SOUDJIAN, Jacky BOUVET, Blandine DELAHAYE, Anne-Laure MILLEVILLE, Alizée GEERAERT, Jérémie TERRAT, Gérard LE MERDY, LIBERGE, Jacques CHESNIER, Adeline CHARRÉ, Thibaut SELLIER, Tiphaine MILLEVILLE, Nicole MILLEVILLE, Annie SAOUT, Jean LAMARRE.

Excusées : Mme BOUILLON, Bérengère MILLEVILLE.

L'association dénommée « *Les Amis du Patrimoine du Lycée Montesquieu* » se réunit, vendredi 23 janvier 2004 à 18h15 en salle des Actes. Le président, M. Bouvet, a pris le soin d'inviter plusieurs personnalités pouvant nous aider à restaurer et à reconstruire la bibliothèque des Oratoriens qui fait l'objet de l'ordre du jour de la réunion de l'association. Il leur donne successivement la parole.

1. Intervention de M. et Mme. LORILLEUX

Après un inventaire sommaire, M. et Mme Lorilleux, bibliographes indépendants, ont dénombré 3500 ouvrages appartenant au fonds des Oratoriens. Ils soulignent la qualité de l'ensemble et l'intérêt de la collection. Ils proposent d'assurer l'inventaire de la partie ancienne. L'association se chargerait des archives plus récentes en suivant les conseils de M. Travier, conservateur à la Médiathèque du Mans.

Pour M. Soudjian, il importe d'inventorier, de restaurer et d'exposer le fonds ancien. En effet, le beau doit être à la disposition de tous les élèves qui fréquentent le Lycée Montesquieu dans le cadre d'une politique « élitair pour tous » qui se distingue d'une politique éducative élitiste réservée à une caste.

2. Intervention de M. TRAVIER

M. Travier, conservateur à la Médiathèque, prend la parole pour donner des indications précieuses aux membres de l'association. Ces dernières constituent des axes de travail pour que l'inventaire puisse être aux normes et compatible avec celles de la médiathèque et du CDI. M. Travier se dit prêt à nous dispenser une formation pour le classement et la conservation. L'association témoigne son vif intérêt et le remercie.

Son intervention porte, dans un second temps, sur le classement de nos archives, toutes aussi riches et dignes d'intérêt historique.

Les membres de l'association prennent la décision de se retrouver, **samedi 13 mars 2004 à 14h30** pour inspecter les greniers et collecter toutes les archives en souffrance.

3. Intervention de M. et Mme. BELLIER

M. et Mme. BELLIER nous aideront dans le travail léger de restauration (dépoussiérage, encollage, cirage). La reliure de certains volumes dignes d'intérêt fera l'objet d'un devis.

4. Menuiserie

M. Chevalier propose de fabriquer les meubles de la bibliothèque : montants et portes en chêne moulurés avec une corniche. Un débat s'engage sur l'emplacement de la bibliothèque dispersée en 1991 à l'occasion de la rénovation du lycée et dont l'association soutient la restauration. Il avait été question d'utiliser la salle 311, mais cette dernière va s'intégrer dans le pôle d'enseignement des lettres ouvert à la rentrée 2004. La bibliothèque des Oratoriens ne pourrait-elle pas être installée dans les salles de travail du CDI situées au 1^{er} étage du bâtiment n°2 ? Les documentalistes craignent des dégradations volontaires. La question du choix de l'emplacement reste ouverte.

5. Rapport moral et financier.

Le bilan moral de l'association est satisfaisant. Depuis sa fondation au printemps 2003, trente adhérents l'ont rejoint. Il existe un vivier important parmi les professeurs, les personnels du lycée, les parents d'élèves et tous les Manceaux intéressés par l'histoire.

Le bilan financier présenté par Mme MILLEVILLE fait apparaître un solde créditeur de 150€ M. Soudjian prend la parole pour dire que des demandes de subvention peuvent être adressées à la DRAC, à la mairie du Mans et au Conseil Général de la Sarthe. Les statuts de l'association autorisent également les dons.

Il conviendra très rapidement d'évaluer le coût de la restauration du Fonds des Oratoriens et de son exposition. Les dépenses à prévoir dépassent les disponibilités financières du lycée. Des financements croisés devront être étudiés dans le cadre du partenariat avec les collectivités territoriales sans oublier la DRAC et l'Union Européenne.

6. Restauration de la Chapelle.

Avant que le président, M. Bouvet, annonce la clôture des travaux, M. Soudjian exprime le désir que s'établissent des convergences entre les projets de l'association et les travaux de restauration de la chapelle.

Les travaux semblent marquer le pas. D'importants progrès ont été accomplis dans la circulation des informations entre la municipalité et le lycée. Au mois de décembre 2003, les lustres ont été installés et la CUM s'est engagée à fabriquer une porte provisoire pour protéger les lieux de l'humidité et du froid. Une entreprise de Bordeaux a été sollicitée pour la réparation de l'orgue. La restauration d'un tableau a été créditée.

D'importants travaux demeurent en instance : réfection des sols, chauffage, restauration des portes, branchements électriques, raccordement de la chapelle au réseau informatique du lycée pour optimiser les possibilités d'utilisation pédagogique des locaux rénovés.

Plus largement, une coordination semble nécessaire avec les Bâtiments de France, la municipalité, la Région des Pays de la Loire et le lycée lui-même en tant qu'établissement public local d'enseignement doté de la personnalité morale. Le représentant de l'Etat dans le département ne serait-il pas le mieux placé pour coordonner et impulser l'action des partenaires ?

Enfin, il y a lieu de réfléchir ensemble à la destination de la chapelle : auditorium ? Utilisation possible par les élèves pendant la semaine ? Salle de réunion dans la mesure où les lieux sont désacralisés ? Les modalités de gestion des manifestations et d'accueil du public ne sont pas indifférentes et méritent une étude approfondie.

La secrétaire de séance, Tiphaine MILLEVILLE
Le secrétaire de l'association, Guy Soudjian